

TARIFS CFPPA 2021 - 2022

COUTS PEDAGOGIQUES

FORMATIONS LONGUES / DIPLOMANTES

- Les formations conventionnées sont gratuites pour les demandeurs d'emploi
- Les formations non-conventionnées peuvent être suivies :
 - pour des demandeurs d'emploi dans le cadre d'un autofinancement : le prix est fixé à 7,50 €/h Stagiaire
 - pour des salariés : sur devis*, nous contacter par mail <u>celine.tabarin@educagri.fr</u> ou par téléphone au 01.30.87.18.40

Si vous êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, vous n'êtes pas concerné(e).

FORMATIONS COURTES DE SPECIALISATION

- Les coûts pédagogiques sont les suivants :
 - Autofinancement* : entre 10 et 25 €/h Stagiaire
 - Autres financements : merci de nous consulter, vous pouvez nous contacter par mail celine.tabarin@educagri.fr ou par téléphone au 01.30.87.18.40

Les frais de formation ne comprennent pas les dépenses liées aux fournitures indispensables en formation (papier, crayons, classeurs, ...) ni celles liées à la réalisation de dossiers (reliures, photocopies, clé USB, ...).

FRAIS D'INSCRIPTION

Contrats en alternance / financements Région : pas de frais d'inscription
OPCO / CPF / Autres statuts : entre 405 et 430 €uros

Les prix varient en fonction des formations

RESTAURATION / HEBERGEMENT

Demi-pension:
6 €uros / déjeuner

Pension complète :
2 €uros / petit-déjeuner

6 €uros / déjeuner 5 €uros / dîner

• Internat : 52 €uros / semaine en chambre simple

^{*} le tarif dépend de la formation choisie et de l'organisme financeur